

Chiffres, faits et nouvelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **40 (1960)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

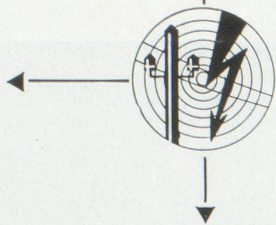
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Assemblée générale de la Section de Marseille de la Chambre de Commerce suisse en France

La XXXIX^e Assemblée générale de la Section de Marseille de la Chambre de Commerce suisse en France s'est tenue le 30 mars, sous la présidence de M. T. Fünfshilling, en présence d'une nombreuses assistance, parmi laquelle on remarquait : MM. R. Thiébaud, Consul général de Suisse à Marseille, G. Falquier, Consul de Suisse à Nice; W. Brunner, Vice-Consul de Suisse à Marseille; G. Reymond, Président de la Chambre de Commerce suisse en France; P. Gilliland, Directeur général; les représentants des autorités civiles et de nombreuses personnalités du monde commercial.

Le rapport d'activité pour l'exercice écoulé, retrace le travail de la Section de Marseille de la Chambre de Commerce suisse en France, en vue d'accroître les échanges entre le Sud-Est de la France et la Suisse. On note une augmentation substantielle du transit suisse par les ports français de la Méditerranée en général, et par le port de Marseille en particulier. Fait remarquable, les exportations suisses par le port de Marseille, bien que d'un niveau encore assez peu élevé, ont marqué une progression de 50 p. 100 dans toutes les catégories de produits.

M. Gilliland, fit ensuite un bref examen des relations franco-suisse en 1959, insistant particulièrement sur leur importance pour l'un et l'autre des deux pays. Ces échanges reposent sur trop de facteurs pour qu'il soit pensable que l'intégration économique européenne n'en tienne pas compte. Si aujourd'hui même, aucune solution à court terme semble se dessiner, nous devons, chacun dans notre sphère d'intérêts, faire preuve de compréhension et d'amitié de façon à éviter tout durcissement des positions et essayer d'arriver malgré tout à une entente.

Pour terminer, M. Reymond exposa clairement les raisons pour lesquelles la Suisse n'a pas pu adhérer au Marché Commun et souligna les difficultés que la nature même de son économie lui impose.

Une brillante réception clôtura cette manifestation.

Le XL^e anniversaire de la Section de Lyon et du Centre de la Chambre de Commerce suisse en France

La Section de Lyon et du Centre de la Chambre de Commerce suisse en France a fêté ses quarante ans lors de son Assemblée générale, tenue le 31 mars, sous la présidence d'honneur de M. Manz, Consul général de Suisse à Lyon et la présidence effective de M. Georges Hirzel.

Au Palais du Commerce, M. Gilliland, Directeur général de la Chambre de Commerce suisse en France, commenta les statistiques des échanges commerciaux en 1959 entre la France et la Suisse dont les économies sont complémentaires.

Après avoir évoqué l'activité de la Section,

M. Reymond, Président de la Chambre de Commerce suisse en France, rappela les raisons pour lesquelles la Suisse reste en dehors du Marché Commun tout en étant consciente de sa solidarité avec les autres nations européennes.

A l'issue de l'Assemblée générale les assistants, auxquels se joignirent de nombreuses personnalités, se réunirent au Chalet du Parc pour dîner et entendre une conférence extrêmement brillante de M. Olivier Reverdin, Conseiller national, Directeur du *Journal de Genève*, Professeur à l'Université de Genève. Avec précision, objectivité et une rare lucidité, M. Reverdin exposa la situation de « la Suisse, petit pays, face à l'évolution technique et à l'intégration européenne ». « Les petits pays en Europe ont l'impression de n'être pas à l'échelle de ce qui se passe; on a le sentiment que la terre fuit sous nos pieds. C'est cette même sensation qu'ont les artisans et les petits commerçants face à la concentration ». Situation souvent fragile, parce que dépendant d'injonctions extérieures, que ce soit sur le plan militaire, énergétique ou industriel. Pourtant, pour faire vivre ses 5 millions d'habitants, la Suisse doit rester en tête des nations manufacturières. Jusqu'à maintenant elle y a réussi par sa politique à tendance libérale. Et M. Reverdin de montrer les efforts considérables de son pays pour faire face à cette angoissante situation. A son tour il dit l'ardent espoir de la Suisse de voir s'unir les grands et les petits, que ceux-ci n'aient pas l'impression de vouloir être mangés par ceux-là, mais de cohabiter dans la fraternité. La Suisse n'est pas hostile au Marché commun, mais ce dernier ne doit pas être protectionniste. Une communauté de l'Europe n'est possible que par un accord entre les « Six » et les « Sept », qui ne ferait pas craindre aux petites nations d'être majorisées.

La Foire internationale de Lille 1960 sera la 1^{re} Foire franco-belge du Marché Commun

La Foire Internationale de Lille 1960 qui aura lieu du 23 avril au 8 mai, prendra pour la première fois le titre officiel de Foire Franco-Belge du Marché Commun. Pour la première fois également, le hall d'honneur du Grand Palais de la Foire de Lille sera entièrement réservé aux participations économiques et touristiques belges.

La mise en vigueur des mesures économiques prévues dans le cadre du Marché Commun semble en effet susciter une orientation nouvelle dans les rapports internationaux et le retentissement commercial de la Foire de Lille.

Le « Hall de la Belgique » sera officiellement inauguré le dimanche 24 avril en présence des autorités gouvernementales belges et françaises et de nombreuses journées professionnelles seront également organisées sous le signe des relations franco-belges en particulier les journées du Textile, de l'Automobile, de la Mécanique, de l'Agriculture, de l'Ameublement, des Directeurs Commerciaux, de l'Équipement des Collectivités, etc.

Il est également significatif de constater que pour la première fois, l'Italie et les Pays-Bas participeront également officiellement à la Foire de Lille 1960, la République Fédérale d'Allemagne étant déjà présente depuis plusieurs années.

Conférence Edgar Faure

Le dîner-conférence organisé le 10 mars par notre Compagnie au Pavillon Dauphine a connu un éclatant succès. Une assemblée nombreuse, parmi laquelle on remarquait plusieurs personnalités du monde diplomatique, politique, de l'Administration et des Affaires, écouta avec beaucoup d'intérêt M. Edgar Faure, ancien Président du Conseil, Sénateur du Jura, exposer de brillante façon les réflexions que les problèmes économiques actuels lui inspirent.

En ce qui concerne l'intégration économique européenne, le Président Faure s'est félicité des premiers résultats de l'expérience de la C.E.E. tout en insistant sur le fait qu'il est nécessaire d'éviter un durcissement entre les Six et les Sept et qu'il est indispensable de maintenir le courant des échanges commerciaux entre eux.

Le Président Faure déclara également que dans le monde actuel il faut éviter un accroissement de la distorsion qui existe entre pays industrialisés et pays sous-développés, qu'il considère comme le problème mondial n° 1. M. le Président Faure rappela que sur 2 800 millions d'êtres humains, les deux tiers meurent pratiquement de faim avant l'âge de 40 ans. L'évolution démographique fait de ces pays sous-développés un ensemble de peuples jeunes représentant les trois quarts de la population du globe. Ils représentent aussi du travail en puissance, une production qui peut vite progresser et améliorer le niveau de vie de l'ensemble. Cette tâche n'est pas au-dessus des forces des pays industrialisés; communistes et capitalistes doivent trouver un terrain d'entente pour les investissements à réaliser.

Conseil d'Administration

Le 22 mars, lors de sa deuxième séance de l'année, le Conseil d'Administration de notre Compagnie a approuvé les comptes de l'exercice 1959, tels qu'ils seront présentés à notre Assemblée générale le 5 mai prochain. Il a d'autre part enregistré avec satisfaction que les premiers résultats de notre appel de cotisation, adressé à nos adhérents à fin février témoignent de leur attachement à notre égard. Au cours de cette même séance, le Conseil d'Administration a approuvé les différentes actions de propagande que notre Compagnie entreprendra ces prochaines semaines.

Une carte du Sahara

A la suite de la parution du n° 5 en 1959, de notre Revue, consacré au Sahara, nous avons reçu une carte du Sahara établie au 1/4 000 000 par le Capitaine de frégate Ivan du Jonchay et éditée par Boudeville-Verduron, 7, rue Thorel, Paris (2^e).

Sur cette carte en couleurs, dessinée avec le plus grand soin, on relève les emplacements où se sont installées les différentes sociétés françaises et étrangères de recherches et d'exploitation de pétrole, de même que les différentes lignes de chemins de fer, aériennes, les routes, pistes, aéroports, ports maritimes et fluviaux. Cette carte extrêmement complète nous paraît indispensable à tous ceux qui s'intéressent au Sahara et désirent le mieux connaître et pourrait être appelée à devenir un précieux instrument de travail.